



Paris, le 20 décembre 2018  
Objet : éléments prévisionnels (DIP 2018-2023)  
Réf. : 20817-dp/fv

Madame, Monsieur le Directeur Général,

Je vous informe par la présente du lancement de la campagne prévisionnelle 2018-2023, destinée à l'élaboration du Dossier Individuel Prévisionnel de votre société.

Depuis la loi de finances pour 2018, l'élaboration du DIP est plus que jamais essentielle et stratégique, dans l'optique de la prévention tant individuelle que collective des esh. Aussi le Comité fédéral d'Autocontrôle, présidé par Dominique Duband, tient-il à rappeler l'importance qu'il y a à ce que chaque adhérent y réponde, conformément aux statuts de la Fédération.

Comme vous en avez déjà été informé par notre courriel du 5 décembre, les diverses hypothèses d'environnement à retenir pour ce DIP (reproduites dans le fichier d'enquête en ligne) diffèrent de celles de l'an dernier, en ce qui concerne notamment la RLS et la TVA : en l'espèce, il convient de projeter leurs paramètres 2019 jusqu'en 2023.

En vous remerciant par avance de bien vouloir nous retourner ces éléments DIP d'ici le 1<sup>er</sup> mars, je vous prie, Madame, Monsieur le Directeur, d'agréer mes meilleures salutations.

Didier Poussou  
Directeur général

TSVP : informations et précisions importantes

## Informations et précisions

. Modalités de réponse à l'enquête DIP 2018-2023:

- Soit nous adresser renseigné le fichier « Previ18.xls », à télécharger sous <http://www.esh.fr/nos-actions/finances-et-comptabilite/enquetes/>
- Soit nous adresser le fichier d' «Export DIP» de VISIAL.  
Pour ce faire, il convient qu'au préalable vous ayez installé VISIAL\_PILOTAGE, dans sa nouvelle mise à jour 3.4.2.1 ou supérieure.  
(adresse: <http://www.esh.fr/nos-actions/finances-et-comptabilite/accompagnement-des-societes/visial/> ou bien <http://visial.saaswedo.com/visial/> )

Attention: l'utilisation de VISIAL nécessite en tout état de cause de prendre connaissance de la notice et des hypothèses d'environnement exposées dans le fichier « Previ18.xls » précité.

. Hypothèses d'environnement retenues par le Comité fédéral d'Autocontrôle et de Prévention : cf le fichier « Previ18.xls ».

. Contact :